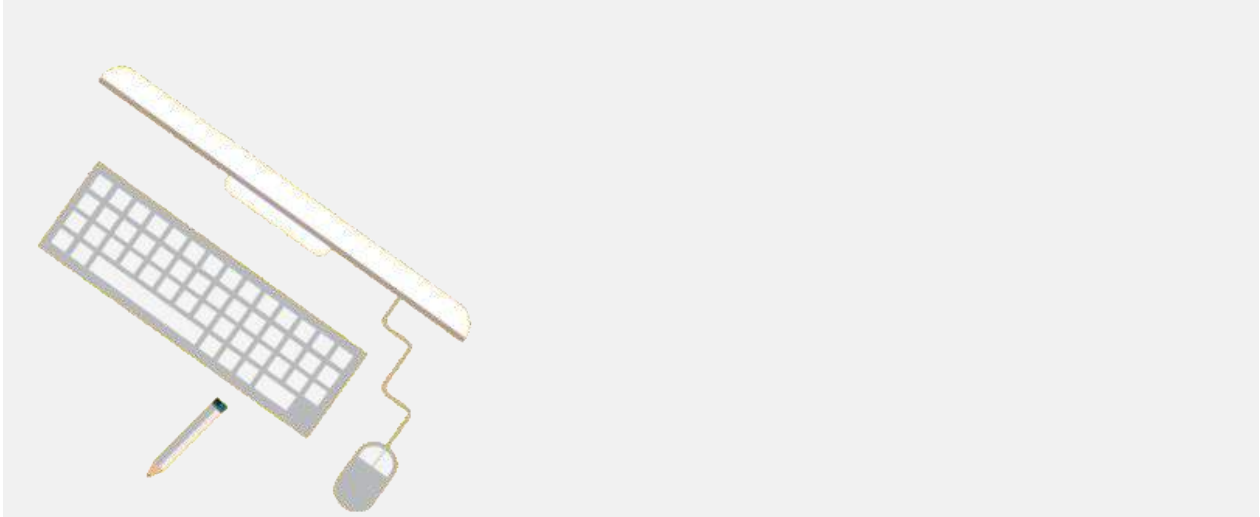


Conditions D'Utilisation API

BENIN



Nous vous remercions d'utiliser le service MoMo Sandbox de MTN MOBILE MONEY BENIN SA et ses API, les autres services de développement et les logiciels associés (collectivement dénommés l' « API »). Veuillez également consulter nos mentions légales et notre politique de confidentialité disponible sur ce site.

ARTICLE 1. Acceptation des Conditions du service MoMo Sandbox

En accédant à l'API ou en l'utilisant, le partenaire accepte sans réserve les conditions ci-dessous. En cas de conflit entre les présentes conditions et les conditions supplémentaires applicables à un autre service, les conditions supplémentaires s'appliqueront. Nous désignons les conditions ci-dessous, toutes les conditions supplémentaires, les conditions énoncées dans la documentation d'accompagnement de l'API et toutes les politiques et lignes directrices applicables collectivement par les « Conditions ». Le partenaire accepte de

se conformer à ces conditions et consent que celles-ci régissent ses relations avec MTN MOBILE MONEY BENIN SA.

Le partenaire est donc prié de lire attentivement toutes les conditions. Si vous utilisez l'API comme interface à d'autres produits ou services de MTN MOBILE MONEY BENIN SA ou conjointement avec ceux-ci, les conditions de ces autres produits ou services s'appliquent également (notamment la Politique de confidentialité, les Directives sur la marque, le traitement des données à caractère personnel et les Conditions générales de service, qui sont intégrées aux présentes).

Aux termes des Conditions, MTN MOBILE MONEY BENIN ou MTN MoMO désigne **MTN MOBILE MONEY BÉNIN**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de neuf cent millions (900 000 000) de francs CFA, dont le siège est sis à Cotonou, 360, Boulevard de la Marina, Zone aéroportuaire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro – RB/COT/15B 14912 Agrément BCEAO EME.BJ.010/2016, IFU n° 32010280011 sauf disposition contraire prévue dans des **conditions supplémentaires** applicables à une API donnée.

ARTICLE 2. Définitions :

2.1 Application – désigne toute application logicielle, tout site Web ou tout produit que vous créez ou service que vous offrez à l'aide de l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN SA (définie ci-dessous).

2.2 Documentation de l'API – désigne les documents, les données et les informations que MTN MOBILE MONEY BENIN fournit concernant l'utilisation de l'API à travers le Site de développement et toute information obtenue de vous par le processus de demande et d'inscription relatif à l'API.

2.3 Données – désigne toute donnée et tout contenu téléchargés, affichés, transmis ou autrement rendus disponibles par les utilisateurs à travers les Services, y compris les messages, les fichiers, les commentaires, les informations sur les profils et tout autre élément saisi ou téléchargé dans le Service par un utilisateur du Service.

2.4 Site de développement – désigne le site de développement de MTN MOBILE MONEY BENIN disponible sur <https://momodeveloper.mtn.com/>

2.5 API de MTN MOBILE MONEY BENIN ou « notre API » – désigne l'interface de programmation d'application (« API ») de MTN MOBILE MONEY BENIN accessible au public ainsi que la Documentation associée de l'API qui peuvent inclure le code objet, les bibliothèques logicielles, les outils logiciels, l'exemple de code source, les spécifications publiées et des documents. L'API inclut toute version future, mise à jour ou autrement modifiée qui vous est fournie par MTN MOBILE MONEY BENIN (à sa seule discrétion).

Marque MTN MOBILE MONEY BENIN – désigne la marque MTN MOBILE MONEY BENIN et ses actifs, y compris, mais sans s'y limiter, les noms, les logos, les noms commerciaux et les marques commerciales.

2.6 Service(s) – désigne les services de communication, de messagerie, d'archivage et de recherche en temps réel de MTN MOBILE MONEY BENIN et les systèmes et technologies associés, ainsi que le site Web <https://momodeveloper.mtn.com/> (le « Site »). Il désigne également l'ensemble des logiciels, des applications, des données, des rapports, des textes,

des images et autres contenus rendus disponibles par MTN MOBILE MONEY BENIN ou en son nom à travers l'un des éléments précédents. Le « Service » n'inclut pas les Données ou toute application ou service logiciel fourni par vous ou par un tiers (y compris les Applications), que MTN MOBILE MONEY BENIN les désigne ou non comme « intégrations officielles ». MTN MOBILE MONEY BENIN ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant des logiciels tiers et n'a aucune obligation ni responsabilité vis-à-vis de logiciels tiers.

ARTICLE 3. Capacité d'utilisation du Service

3.1 Le partenaire ne doit pas utiliser l'API et ne peut pas consentir aux présentes Conditions si :

a) il n'a pas l'âge légal pour conclure un contrat contraignant avec MTN MOBILE MONEY BENIN, ou

b) il fait l'objet d'une interdiction légale d'utiliser ou de recevoir l'API en République du Bénin ou dans d'autres pays, notamment le pays dans lequel il réside ou depuis lequel il utilise l'API.

3.2 En cas d'utilisation de l'API au nom d'une entité, le partenaire déclare de façon ferme et sur l'honneur et garantit qu'il a le pouvoir d'engager cette entité aux présentes Conditions et qu'en donnant son consentement à être lié par elles, il le fait au nom de cette entité (et toute référence à « vous » ou au « partenaire » dans les Conditions renvoie à cette entité).

3.3 Le partenaire ne peut notamment pas utiliser l'API ni de façon individuelle ni en qualité d'entité juridique, s'il est inscrit sur liste nationale ou internationale de sanction, ou s'il est en conflit avec MTN MOBILE MONEY BENIN SA ou l'une de ses filiales.

ARTICLE 4. Inscription

4.1 Aux fins d'accès à l'API, le partenaire doit fournir certains renseignements (tels que des données d'identification ou des coordonnées) dans le cadre du processus d'inscription relatif à l'API, ou dans le cadre de son utilisation continue de l'API. Tout renseignement d'inscription qu'il donne à MTN MOBILE MONEY BENIN SA devra toujours être exact. Il doit être en mesure de fournir les copies originales et à jour à tout moment et Il informera MTN MoMo rapidement de toute modification ou mise à jour ; ces copies feront partie de la Documentation de l'API.

ARTICLE 5. Utilisation des API de MTN MOBILE MONEY BENIN, des données de MTN MOBILE MONEY BENIN et interdictions

5.1 Il est interdit d'utiliser l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN ou toute autre technologie au-delà de champ autorisé par la documentation API y compris de façon non limitative :

-pour l'accès à des informations non autorisée ou protégée,

- une utilisation conduisant à la modification du Service ;

-une utilisation violant ou contournant les mesures techniques, administratives, de processus ou de sécurité de MTN MOBILE MONEY BENIN ;

-une utilisation entraînant la perturbation ou la détérioration des performances du Service de MTN MOBILE MONEY BENIN ou de l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN ;

-ou une utilisation qui affecte la vulnérabilité des systèmes ou des réseaux de MTN MOBILE MONEY BENIN.

5.2 Il est interdit d'accéder (ou de tenter d'accéder) à l'API par des moyens autres que ceux décrits dans la documentation de l'API. Si MTN MOBILE MONEY BENIN attribue au partenaire des identifiants de développement (par exemple, des identifiants client), le partenaire doit les utiliser avec l'API applicable. Il est interdit au partenaire de fausser ou masquer son identité ou celle de son client API lorsqu'il utilise l'API ou les comptes de développement.

5.3 Le partenaire doit prendre toutes les mesures pour s'assurer que ses utilisateurs finaux respectent les lois, les règlements applicables et les Conditions. Autrement, il est responsable de toute violation de leur part et supportera seul toutes les conséquences dommageables.

5.4 Le partenaire doit se conformer à l'ensemble des lois, des règlements et des droits de tiers applicables (y compris, sans s'y limiter, les lois concernant l'importation ou l'exportation de données ou de logiciels, la confidentialité et les lois nationales). Il n'utilisera pas l'API pour encourager ou pour promouvoir des activités illégales ou la violation des droits de tiers. Il se conformera à toutes les autres conditions de service avec MTN MOBILE MONEY BENIN (ou ses sociétés affiliées).

5.5 Il ne doit transmettre aucun virus ni autre programme informatique susceptibles d'endommager, d'interférer de façon néfaste, d'intercepter subrepticement ou d'exproprier tout système ou toute donnée.

5.6 Les codes source des logiciels de l'API restent la propriété de MTN MoMo et le partenaire n'a aucun droit autre que les droits explicites d'utilisation du code source à lui accordés en vertu des présentes.

Il ne peut pas désosser, décompiler, modifier, désassembler l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN ou une partie de celle-ci ou en extraire le code source, les secrets commerciaux ou le savoir-faire, ou encore convertir tout ou partie de l'API en un format perceptible par l'homme, sauf si ces opérations sont expressément autorisées par le présent Contrat ou par les lois applicables.

5.7 Il est interdit au partenaire d'utiliser ou de faire utiliser l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN pour dupliquer ou pour concurrencer les produits ou services offerts par MTN MOBILE MONEY BENIN. MTN MOBILE MONEY BENIN a le droit d'offrir des produits ou services similaires à votre Application ou à ceux fournis via votre application.

MTN MOBILE MONEY BENIN SA se réserve le droit de mettre fin immédiatement et sans formalité particulière au partenariat en cas de duplication ou de concurrence.

5.8 Le partenaire peut facturer l'utilisation de son Application. Cependant, toute vente, location, bail, cession ou sous-cession, redistribution ou tout regroupement de l'accès à l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN est interdit. Tous les droits non expressément concédés restent des droits exclusifs de MTN MOBILE MONEY BENIN et, sauf disposition expresse prévue aux présentes, les présentes ne constituent pas une concession de licence par MTN MOBILE MONEY BENIN, directement ou indirectement, par principe d'estoppel ou autrement.

Elles n'accordent ni brevet, ni copyright, ni secret commercial ni aucune marque ou autre droit sur la propriété intellectuelle de MTN MOBILE MONEY BENIN SA. Sous réserve du paragraphe 5.9, aucune disposition des présentes n'est réputée autoriser le partenaire à utiliser les marques ou les noms commerciaux de MTN MOBILE MONEY BENIN dans ses

supports publicitaires, marketing, promotionnels, commerciaux ou connexes. MTN MOBILE MONEY BENIN se réserve tous les droits qui ne sont pas expressément accordés dans le présent Contrat.

5.9 Le partenaire accepte d'afficher les attributions requises par MTN MOBILE MONEY BENIN telles que décrites dans la documentation de l'API et tels que ce sera amendé de temps à temps par MTN MoMo.

MTN MOBILE MONEY BENIN accorde au partenaire par les présentes une autorisation pour afficher les Caractéristiques de la Marque MTN MoMo en vue d'assurer la promotion et la publicité de son utilisation de l'API. Cette autorisation est : donnée intuitu personae, non-susceptible de sous-cession, non exclusive et ce, pour la Durée des présentes Conditions. Le partenaire ne doit utiliser les caractéristiques de la marque MTN MOBILE MONEY BENIN SA que conformément aux présentes conditions et aux seules fins d'exécution de ses obligations en vertu des présentes.

L'utilisation des caractéristiques de la marque MTN MoMo et de ses dérivés, vaut consentement sans réserve à suivre les directives de MTN MoMo à cet effet.

MTN MOBILE MONEY BENIN, à sa seule discrétion, peut déterminer si votre attribution ou vos attributions et l'utilisation du logo de MTN MoMo sont conformes aux exigences et aux lignes directrices indiquées ci-dessus.

5.10 MTN MOBILE MONEY BENIN fixe et applique des limites à votre utilisation des API (par exemple, en limitant le nombre de requêtes API que le partenaire peut faire ou le nombre d'utilisateurs que le partenaire peut satisfaire) à sa seule discrétion.

Ces limitations sont obligatoires pour chaque API et ne doivent pas être contournées par quelque moyen que ce soit. Si le partenaire souhaite utiliser une API au-delà de ces limites, il doit obligatoirement obtenir l'accord écrit de MTN MOBILE MONEY BENIN SA. MTN MOBILE MONEY BENIN se réserve le droit de rejeter ou d'accepter de telle demande à des conditions ou à des frais supplémentaires pour cette utilisation.

Pour obtenir un tel accord, le partenaire doit contacter la Division des technologies de l'information de MTN MOBILE MONEY BENIN SA.

5.11 Le partenaire doit mettre en place un service à la clientèle et une ligne d'assistance téléphonique pour traiter toutes les réclamations, demandes d'informations et plaintes de de ses Clients. Si le Produit du partenaire génère un nombre excessif de requêtes sur les canaux du service client de MTN MOBILE MONEY BENIN, ce dernier doit discuter avec MTN MOBILE MONEY BENIN des conditions commerciales de leur traitement.

5.12 Le partenaire accepte de ne faire valoir aucun droit de propriété intellectuelle relatif à l'API ou aux applications développées à l'aide de l'API contre MTN MOBILE MONEY BENIN, les distributeurs de MTN MOBILE MONEY BENIN, les clients de MTN MOBILE MONEY BENIN, ou tout autre titulaire de licence d'utilisation de l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN pour fabriquer, utiliser, vendre, commercialiser ou pour importer tout produit ou toute technologie élaborée à l'aide de l'API.

5.13 Le partenaire ne doit pas publier les résultats de tests de référence effectués sur l'API sans l'autorisation écrite de MTN.

5.14 MTN MOBILE MONEY BENIN ne sera pas tenue de fournir un quelconque support pour l'API dans le cadre du présent Contrat. Aucune disposition des présentes n'est interprétée comme exigeant que MTN MOBILE MONEY BENIN fournisse des services de support ou des mises à jour, des mises à niveau, des corrections de bogues ou des modifications de l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN.

5.15 Selon le service que le partenaire souhaite lancer, MTN MOBILE MONEY BENIN se réserve le droit de refuser le service. En cas de consentement de MTN MOBILE MONEY BENIN à lancer le service, vous devrez aussi signer un contrat de service avec MTN MOBILE MONEY BENIN afin de lancer le Service. Les conditions du contrat de service s'appliqueront aussi et en cas de conflit entre les conditions des présentes et du contrat spécifique, les conditions du contrat de service prévaudront.

ARTICLE 6. Logiciels libres

Certains logiciels requis pour nos API ou qui y sont inclus peuvent être proposés sous licence libre. Les licences de logiciels libres constituent des accords écrits distincts. Pour certaines API, les logiciels libres sont énumérés dans la documentation de l'API. Dans la mesure où la licence de logiciel libre remplace expressément les Conditions, c'est la licence libre qui définit l'accord entre MTN MOBILE MONEY BENIN et le partenaire pour le logiciel libre concerné.

ARTICLE 7. Licence de l'API

7.1 MTN MOBILE MONEY BENIN accorde par les présentes (au Titulaire de licence) une licence de redevance limitée, non exclusive et non-cessible (sans droit pour le titulaire de la Licence à l'octroi de sous-licence) pour l'utilisation de l'API uniquement dans le cadre de développement d'applications destinées à fonctionner avec les produits de MTN MOBILE MONEY BENIN SA mentionnés dans l'API et pour lesquels l'API a été fournie.

En tant que Partenaire, il vous est interdit de partager ou autrement de transférer l'API à un tiers, de lui octroyer une licence (à plusieurs niveaux ou non) relativement à l'API ou encore d'intégrer l'API dans un logiciel, dans un produit ou dans une technologie. Les Conditions sont non exclusives. Vous reconnaissez que MTN MOBILE MONEY BENIN peut élaborer des produits ou services qui peuvent entrer en concurrence avec les Clients de l'API ou avec tout autre produit ou service de ces derniers.

7.2 La Licence de l'API ne permet au partenaire de lancer son service commercialement que sous réserve de la clause 5.15

ARTICLE 8. Droits de vérification

8.1 MTN MOBILE MONEY BENIN SA peut, de temps à autre, autoriser et désigner des contrôleurs légaux, des auditeurs internes, des consultants ou ses employés pour effectuer des vérifications techniques de vos équipements, produits, logiciels ou des services. Ces vérifications portent sur un examen de l'architecture de l'outil, sur les configurations, les rapprochements, les filtres, les alarmes, la sécurité et sur d'autres exigences analogues de vérification du système ainsi que sur le respect des exigences en matière de sécurité de l'information.

8.2 Le partenaire s'engage par les présentes à corriger toute défaillance constatée lors de cette vérification, inspection ou audit. L'exécution de ces vérifications ne le dégage pas de ses obligations au titre des présentes Conditions. Si les défaillances ne sont pas résolues de

manière satisfaisante, MTN MOBILE MONEY BENIN se réserve le droit de mettre IMMÉDIATEMENT fin à votre utilisation de l'API.

ARTICLE 9 : Propriété intellectuelle

9.1 MTN MOBILE MONEY BENIN SA détient les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, concernant les éléments ci-après et relativement à eux :

- 1) les API de MTN MOBILE MONEY BENIN, leurs documentations et tous leurs éléments et composants ;
- 2) les données et les bases de données ;
- 3) les services de MTN MOBILE MONEY BENIN; et
- 4) les caractéristiques de la marque (collectivement dénommés les « Éléments liés aux droits de propriété intellectuelle de MTN MOBILE MONEY BENIN »).

À l'exception des licences expresses accordées dans les présentes Conditions d'utilisation de l'API, MTN MOBILE MONEY BENIN n'accorde au partenaire aucun droit, aucun titre ni aucun intérêt sur les Éléments liés aux droits de propriété intellectuelle de MTN MOBILE MONEY BENIN. Le partenaire s'engage irrévocablement à prendre les mesures que MTN MOBILE MONEY BENIN peut raisonnablement demander pour renforcer les droits de MTN MOBILE MONEY BENIN sur ces Éléments.

9.2 MTN MOBILE MONEY BENIN n'a aucun droit de propriété sur vos Clients API, et en utilisant nos API, vous n'acquerez aucun droit de propriété sur nos API ni sur le contenu auquel vous avez accès à travers nos API.

ARTICLE 10. Durée et résiliation

10.1 Les présentes Conditions d'utilisation de l'API entreront en vigueur à la date à laquelle vous les acceptez, en accédant à l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN ou en l'utilisant, et resteront en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient résiliées comme indiqué aux présentes.

10.2 Le partenaire peut résilier les présentes Conditions d'utilisation de l'API en cessant d'utiliser le (les) API.

10.3 MTN MOBILE MONEY BENIN peut, sans préavis, modifier, suspendre ou interrompre l'API et suspendre ou mettre fin à votre utilisation de l'API, du Service de MTN MOBILE MONEY BENIN ou de la Marque MTN MOBILE MONEY BENIN SA à tout moment et sans avoir à donner un motif. Sans préjudice de ce qui précède, MTN MOBILE MONEY BENIN SA peut limiter l'accès de votre Application à l'API si, à sa seule discrétion, elle estime que cette application peut nuire à son Service ou à sa capacité à fournir son Service.

10.4 Bien que MTN MOBILE MONEY BENIN SA ne soit pas tenue de surveiller les données, elle peut surveiller vos données ou votre service et peut mettre fin à l'utilisation de l'API ou la suspendre au cas où elle a connaissance d'une atteinte portée aux données.

10.5 En cas de résiliation des présentes Conditions d'utilisation de l'API :

10.5.1 L'ensemble des droits et licences qui sont accordés au partenaire prennent fin immédiatement ;

10.5.2 Le partenaire doit détruire rapidement la documentation et toute autre information sur MTN MOBILE MONEY BENIN en sa possession ou sous son contrôle qu'il a reçu en vertu des présentes Conditions d'utilisation de l'API ;

10.5.3 Sauf autrement convenu par écrit ou comme indiqué dans les présentes Conditions d'utilisation de l'API, le partenaire doit supprimer définitivement toutes les Données et autres informations qu'il a stockées du fait de son utilisation des API de MTN MOBILE MONEY BENIN. MTN MOBILE MONEY BENIN peut lui demander de certifier par écrit sa conformité à la présente clause ; et

10.5.4 MTN MOBILE MONEY BENIN déploiera les efforts commercialement raisonnables pour supprimer de ses Services toutes les références à l'Application du partenaire et tous les liens vers celle-ci (MTN MOBILE MONEY BENIN n'a aucune autre obligation de supprimer des copies, des références ou des liens concernant l'Application du partenaire).

10.6 Lorsque les Conditions arrivent à échéance, les conditions qui, de par leur nature, sont censées se poursuivre indéfiniment continueront de s'appliquer, y compris, sans toutefois s'y limiter, les articles suivants : 8 (Sécurité), 5 (Contenu), 8 (Résiliation), 9 (Responsabilité) et 10 (Dispositions générales).

10.7 Les présentes conditions peuvent être changées à la discrétion de MTN MOBILE MONEY BENIN, qui communiquera ces changements par voie électronique qui accepte de se soumettre à ces nouvelles conditions à compter de la date du changement.

ARTICLE 11. Exonération de garantie ; Limitation de responsabilité ; Indemnité

11.1 **Absence de garantie.** L'API de MTN MOBILE MONEY BENIN et l'ensemble des composants et des informations connexes sont fournis « tels quels » et « tels que disponibles » sans aucune garantie d'aucune sorte, et MTN MOBILE MONEY BENIN décline expressément toutes les garanties, expresses ou implicites, y compris, sans toutefois s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande, de titre, d'adéquation à un usage particulier et de non-contrefaçon. Le partenaire reconnaît que MTN MOBILE MONEY BENIN ne garantit pas que l'API sera ininterrompue, opportune, sécurisée, exempte d'erreurs ou de virus, et ne donne aucune garantie quant aux résultats qui peuvent être obtenus par l'utilisation de l'API, et aucune information, aucun conseil ni aucun service obtenu par lui de MTN MOBILE MONEY BENIN ou à travers le site de développement ne crée aucune garantie non expressément mentionnée dans les présentes Conditions d'utilisation de l'API.

11.2 **Limitation de responsabilité.** MTN MOBILE MONEY BENIN ne peut en aucun cas et sous aucun prétexte (contractuel, délictuel ou autre) être tenu responsable envers le partenaire ou envers un tiers pour :

a) tout dommage indirect, accessoire, spécial, consécutif ou punitif, y compris la perte de bénéfice, la perte de ventes ou d'activités, la perte de données ou

b) toute autre question raisonnablement indépendante de sa volonté. Les dispositions du présent article répartissent les risques en vertu des présentes conditions entre les Parties, et les Parties se sont appuyées sur ces limitations pour déterminer si elles doivent ou non conclure les Conditions d'utilisation.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de garanties implicites ni la limitation de responsabilité pour les dommages accessoires ou consécutifs. Par conséquent, certaines limitations citées ci-dessus pourraient ne pas vous concerner. Dans ces juridictions, la responsabilité de MTN MOBILE MONEY BENIN sera limitée dans toute la mesure autorisée par la loi.

11.3 Indemnité. Le partenaire accepte par les présentes de défendre, de tenir hors de cause et dégager de toute responsabilité et d'indemniser MTN MOBILE MONEY BENIN, ses filiales, ses sociétés affiliées, ses dirigeants, ses agents, ses employés et ses fournisseurs, contre toute réclamation de tiers découlant de ou en lien de quelque manière que ce soit avec l'utilisation par lui ou par ses utilisateurs de l'Application, de l'API ou des Données de MTN MOBILE MONEY BENIN, l'utilisation de la marque MTN MOBILE MONEY BENIN, ou la violation des présentes Conditions d'utilisation de l'API, y compris toute responsabilité ou toute frais, dommage intérêt découlant de l'ensemble des réclamations, des pertes, des dommages (réels et consécutifs), des poursuites, des jugements, des frais de litige et des honoraires d'avocats, de toute nature et de tout genre. Dans un tel cas, MTN MOBILE MONEY BENIN SA fournira au partenaire un avis écrit de cette réclamation, cette poursuite ou cette action.

12. Publicité : Le partenaire ne fera aucune déclaration ou communication concernant son utilisation d'API MTN MOBILE MONEY BENIN qui évoque un partenariat avec MTN MOBILE MONEY BENIN, son parrainage ou son approbation sans le consentement écrit préalable de MTN MOBILE MONEY BENIN SA.

13. Confidentialité

13.1 L'API contient de précieuses informations exclusives et des secrets commerciaux de MTN MOBILE MONEY BENIN et de ses fournisseurs qui demeurent la propriété de MTN MOBILE MONEY BENIN. Le partenaire a l'obligation de protéger la confidentialité de l'API et éviter de divulguer l'API et de l'utiliser sans autorisation.

13.2 Le partenaire ne doit pas divulguer, annoncer ni publier les présentes modalités sans le consentement écrit préalable de MTN MOBILE MONEY BENIN. Tout communiqué de presse ou toute publication concernant les présentes Conditions est soumis à l'examen préalable et à l'approbation écrite de MTN MOBILE MONEY BENIN.

14. Protection des données

14. 1 Le partenaire accepte de ne pas utiliser l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN ni tenter de l'utiliser pour extraire les données personnelles des clients de MTN MOBILE MONEY BENIN à des fins personnelles ou commerciales, sauf autorisation expresse de MTN MOBILE MONEY BENIN. MTN MOBILE MONEY BENIN conserve la propriété des données personnelles de ses clients. Cette autorisation de MTN MOBILE MONEY BENIN SA sera donnée le cas échéant conformément à la Loi sur la protection des données à caractère personnel en vigueur.

14.2 Le partenaire accepte de mettre en œuvre, et de maintenir à tout moment, des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les Données personnelles des clients qui pourraient entrer en sa possession du fait de l'utilisation de l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN contre tout traitement non autorisé ou illégal et contre toute perte ou tout dommage accidentel occasionné par ses employés, ses agents, ses sous-traitants ou par toute autre personne agissant pour son compte. Le partenaire s'engage à se conformer rigoureusement au code du numérique en vigueur en République du Bénin en ses aspects applicables à la protection des données à caractère personnel. MTN MOBILE MONEY BENIN SA se réserve le droit de mettre fin à ce partenariat au cas il viendrait à découvrir et à être informée d'un quelconque manquement aux obligations de de collecte et/ou de traitement des données à caractère personnel

14.3 Le partenaire est tenu de fournir à tout moment à MTN MOBILE MONEY BENIN, à sa demande, une description écrite détaillée des mesures techniques et organisationnelles mises en place pour protéger les données personnelles des clients.

14.4 Le partenaire accepte de se conformer à tout moment à toute obligation en vertu de toute Loi en vigueur sur la protection des données.

14.5 Le partenaire doit notifier à MTN MOBILE MONEY BENIN par écrit dans les plus brefs délais (et en tout état de cause dans les deux Jours ouvrables) tout avis reçu des personnes, des organisations ou des organes gouvernementaux concernant le traitement de données personnelles des clients, y compris les demandes d'accès des personnes concernées, les plaintes ou la correspondance de tout organe de réglementation et fournir ces renseignements et l'aide dont MTN MOBILE MONEY BENIN peut avoir besoin relativement à cet avis (sans frais pour MTN MOBILE MONEY BENIN) et en aucun cas ni lui ni son personnel ne doit répondre directement à une telle demande, plainte ou correspondance sans le consentement écrit préalable de MTN MOBILE MONEY BENIN, sauf si et dans la mesure où la loi l'exige (dans ces circonstances vous donnez à MTN MOBILE MONEY BENIN un préavis écrit de votre intention d'y répondre directement).

14.6 Le partenaire accepte d'informer MTN MOBILE MONEY BENIN par écrit dans les plus brefs délais (et en tout cas, dans les deux Jours ouvrables) de toute divulgation des données personnelles d'un client de MTN MOBILE MONEY BENIN en violation du présent article ou en cas de soupçon ou de découverte par MTN MOBILE MONEY BENIN d'une violation réelle, imminente ou potentielle de la sécurité concernant des données personnelles des clients de MTN MOBILE MONEY BENIN ou en cas de perte, de corruption, de destruction ou de suppression accidentelle de ces données.

14.7 Le partenaire autorise MTN MOBILE MONEY BENIN et ses représentants (sans frais pour MTN MOBILE MONEY BENIN) à auditer et à vérifier ses activités de traitement de données (et celles de ses tiers autorisés chargés du traitement de données) et s'engage à se conformer à toutes les demandes visant à permettre à MTN MOBILE MONEY BENIN de vérifier ou d'obtenir qu'il respecte le présent article.

14.8 Le partenaire ne doit permettre aucun traitement des données personnelles des clients de MTN MOBILE MONEY BENIN par un agent, un sous-traitant ou par tout autre tiers (tiers chargé du traitement de données) sans l'autorisation écrite préalable de MTN MOBILE MONEY BENIN et sans la signature des engagements et accord de confidentialité et tout formalité requise par la Loi.

14.9 En cas de partage de données personnelles de clients à MTN MOBILE MONEY BENIN, le partenaire s'engage à obtenir préalablement le consentement approprié de toutes les Personnes concernées auxquelles elles se rapportent, et garantit avoir obtenu de tel consentement pour la transmission de leurs données personnelles à MTN MOBILE MONEY BENIN aux fins des présentes.

14.10 En cas de violation, ou de violation potentielle de ses obligations en vertu des présentes Conditions ou en cas de menace à la sécurité des données personnelles des clients de MTN MOBILE MONEY BENIN :

14.10.1 Le partenaire doit prendre des mesures immédiates pour réparer la violation ou prévenir la violation potentielle ou pour éliminer la menace ;

14.10.2 Le partenaire doit rapidement prendre des mesures pour garantir qu'il n'y aura pas de répétition de l'incident à l'avenir ;

14.10.3 Le partenaire doit rapidement communiquer (et en tout état de cause dans un délai d'[un] Jour ouvrable) à MTN MOBILE MONEY BENIN des détails exhaustifs par écrit des actions et des mesures prises ;

14.10.4 Le partenaire doit accéder (sans frais pour le Client) à toutes les demandes faites par le Client à cet égard.

14.11 Le partenaire accepte d'indemniser et de maintenir intégralement indemnisée MTN MOBILE MONEY BENIN, de la tenir hors de cause et de la dégager de toute responsabilité, à sa demande, par rapport à toute perte subie ou encourue par MTN MOBILE MONEY BENIN ou pour laquelle le Client pourrait devenir responsable du fait d'une violation par le partenaire du présent article 14 ou relativement à cette violation.

14.12 Les dispositions du présent article 14 s'appliquent pendant la durée d'utilisation de l'API de MTN MOBILE MONEY BENIN et indéfiniment après la résiliation.

14.13 Le partenaire reconnaît ne pas utiliser l'API pour récupérer des informations en dehors d'une requête de l'un de ses clients relativement au Service.

15 Sécurité des données

15.1 Le partenaire doit informer immédiatement MTN MOBILE MONEY BENIN en cas de soupçon ou de découverte d'une violation réelle, imminente ou potentielle de la sécurité des données client de MTN MOBILE MONEY BENIN ou de toute information confidentielle de MTN MOBILE MONEY BENIN.

15.2 Le partenaire ne doit pas modifier, altérer, retirer, stocker, copier, divulguer, supprimer, améliorer ou utiliser les données client de MTN MOBILE MONEY BENIN.

15.3 Le partenaire doit veiller à ce qu'en cas d'élimination des données client de MTN MOBILE MONEY BENIN, celle-ci s'effectue de manière sécurisée, de sorte que les données client ne puissent être récupérées.

15.4 Le partenaire doit préserver autant que possible la sécurité des données client de MTN MOBILE MONEY BENIN et empêcher toute perte, toute divulgation, tout vol, toute manipulation ou toute interception de ces données.

15.5 Le partenaire doit veiller à ce que ses contrôles anti-programmes malveillants soient appliqués et maintenus conformément aux bonnes pratiques de l'industrie et à ce que ses politiques informatiques vérifient et suppriment tout élément malveillant de ses systèmes et ne transfèrent intentionnellement ou par négligence tout élément malveillant à un environnement de MTN MOBILE MONEY BENIN ou à une API de MTN MOBILE MONEY BENIN.

15.6 Le partenaire doit veiller à ce que ses systèmes informatiques soient adaptés à la sécurisation des Données client.

ARTICLE 16. Dispositions générales

16.1 **Modification.** MTN MOBILE MONEY BENIN peut modifier à tout moment tout ou partie des présentes Conditions en vue par exemple de refléter des changements apportés à la loi ou des changements apportés à ses API. Le partenaire doit consulter les Conditions régulièrement. Un avis de modification des Conditions sera publié sur le site web dans la

documentation de chaque API applicable. Les modifications ne s'appliqueront pas de façon rétroactive et entreront en vigueur 30 jours après leur publication. Toutefois, les modifications concernant les nouvelles fonctions d'une API ou les modifications apportées pour des raisons juridiques entreront en vigueur immédiatement. Au cas où le partenaire n'accepterait pas les Conditions modifiées d'une API, Il doit cesser d'utiliser cette API. La poursuite de l'utilisation de l'API constitue l'acceptation des Conditions modifiées.

16.2 Non-Renonciation. Aucun manquement de l'une des Parties à exercer ou à faire valoir l'un de ses droits en vertu des présentes Conditions ne constitue une renonciation à ces droits et aucune renonciation à une violation dans une situation particulière ne peut être considérée comme une renonciation à toute autre violation ou à une violation ultérieure.

16.3 Divisibilité. Si l'une des dispositions des présentes Conditions est jugée invalide ou inapplicable, cette disposition sera appliquée dans toute la mesure du possible ou/et amendée conséquemment et les autres dispositions resteront en vigueur.

16.4 Loi applicable et Règlement des litiges : Les présentes Conditions sont régies et interprétées conformément aux lois du Bénin. Le Partenaire et MTN tenteront de régler par entente directe tout différend qui viendrait à naître dans le cadre de l'exécution des présentes dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de saisine de l'autre partie. En cas d'échec, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Cotonou par la partie la plus diligente.

16.5 Contact. Pour toute préoccupation concernant MTN MOBILE MONEY BENIN, le partenaire nous écrire à l'adresse momodeveloper.BJ@mtn.com.

EN INSTALLANT, EN COPIANT OU EN UTILISANT CETTE API, LE PARTENAIRE RECONNAIT QU'IL A LU ET COMPRIS LES MODALITÉS INDIQUÉES CI-DESSUS ET QU'IL ACCEPTE D'ÊTRE LIÉ PAR CELLES-CI.

Avenant

Avenant. Le logo à utiliser pour le co-marquage de l'API ouverte est le logo MTN MoMo de MTN MOBILE MONEY BENIN :

Le logo MoMo de MTN MOBILE MONEY BENIN ne sera utilisé qu'à l'étape de paiement du parcours client.

- Lors de son utilisation, le logo se trouve dans le coin inférieur droit du message, sur un fond jaune et blanc.
- La distance entre le logo et la bordure de droite et celle du bas est toujours égale et équivalente aux dimensions de l'ampoule bleue qui forme le logo de MTN MOBILE MONEY BENIN.
- La taille du logo occupera l'espace rectangulaire de l'annonce où il figure, mis à l'échelle de façon à occuper une place de choix par rapport à tous les autres contenus de l'annonce.
- Le pantone jaune de MTN MOBILE MONEY BENIN est le suivant :
 - Pantone 123 C
 - CMYK - C:0 M:20 Y:100 K:0
 - RGB – R:255 G:203 B:5
 - HEX - #ffcc00

La référence au logo MoMo de MTN MOBILE MONEY BENIN ou son utilisation dans des cas autres que lors de l'étape paiement du parcours client sera limitée à une déclaration d'approbation, c'est-à-dire soutenue par MTN MoMo. L'utilisation de MTN MoMo dans ces cas est interdite.

La police à utiliser pour tous les messages portant la marque MTN MOBILE MONEY BENIN MoMo est MTN Brighter Sans.

Toutes les illustrations seront toujours approuvées par le Brand Manager ou le Senior Manager – Brand & Communications, conformément aux pouvoirs délégués par le Directeur marketing.

Contact: momodeveloppeur.BJ@mtn.com ou mfs_open_api.BJ@mtn.com